

Formation continue pour les TRMs (art. 172 ORaP) Bulletin 2024

Lieux, dates et horaires 2024

I. Fribourg, Hôpital Cantonal	Samedi 4 mai 2024	09 :00 à 12 :00
II. Genève, Clinique Générale Beaulieu	Samedi 8 juin 2024	09 :00 à 12 :00
III. Sion, Hôpital de Sion	Samedi 9 novembre 2024	09 :00 à 12 :00
IV. Lausanne, CHUV, Auditoire A. Yersin	Samedi 7 décembre 2024	09 :00 à 12 :00
V. VISIOCONFÉRENCE (<i>Lausanne</i>)	Samedi 7 décembre 2024	09 :00 à 12 :00

Programme 2024

08 :30 – 09 :00 : Café d'accueil

09 :00 – 09 :15 : Mot d'accueil

09 :15 – 09 :55 : **Paramètres de reconstruction au CT : un compromis dose / qualité d'image pour le patient.** Veronika Vitzthum - Masson

09 :55 – 10 :15 : **L'utilisation des NRD dans la routine clinique.** Julie Bize / Christel Elandoy

10 :15 – 10 :35 : Pause et collation

10 :35 – 11 :05 : **Photon-counting CT, qu'est-ce que c'est ?** Anaïs Viry

11 :05 – 11 :45 : **Gestion des événements en radiologie (incidents, identitovigilance, extravasation, exposition d'une femme enceinte, ...)**
Julie Bize / Christel Elandoy

11 :45 – 12 :00 : Table ronde

Inscriptions

Les inscriptions se réalisent, individuellement, en ligne via le portail internet des cours de radioprotection de l'IRA :

<https://www.chuv.ch/fr/ira/ira-home/formation-en-radioprotection/formations-continues/pour-les-trm-en-radiodiagnostic>



Informations de facturation :

Prière de renseigner le nom du service où vous exercez et sa localisation (Ex : HFR, Riaz).

Confirmation d'inscription :

Nous nous assurerons que vous receviez une confirmation d'inscription dans un délai d'une semaine.

Délai d'inscription : 48 heures avant le cours. Le nombre de places est limité à la taille des salles !

Envoi des informations organisationnelles :

Quelques jours avant le cours par courriel à l'adresse renseignée lors de l'inscription.



Désistement :

Le désistement est possible en tout temps avant le début de la formation. Une formation non suivie sans annonce de désistement est facturée à 100 %.

Rappel

Selon l'Ordonnance du Département Fédéral de l'Intérieur sur les formations, les formations continues et les activités autorisées en matière de radioprotection (Ordonnance sur la formation en radioprotection) ; les TRM sont dans l'obligation de suivre 8 unités d'enseignement (U.E.) de 45 minutes de formation continue en radioprotection par période de 5 ans. **Chaque session que nous proposons ici offre 4 UE de formation continue en radioprotection.**

Remarques

Pour les centres ayant un contrat avec l'IRA dans le cadre de l'art. 172 ORaP, cette formation n'est pas assujettie d'un coût supplémentaire pour le service, et ce quel que soit le nombre de personnes envoyées par centre.

Le tarif pour les TRM, dont l'institution n'est pas liée par un contrat avec l'IRA pour les prestations de formation continue, est de 368.- Frs par personne et par session.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à :

Institut de radiophysique IRA
Mme Julie BIZE
Rue du Grand Pré 1
CH-1007 Lausanne
Courriel : julie.bize@chuv.ch (prioritairement)
Tél : **079 556 53 06** (lundi, mardi, jeudi)